

Archives des descriptions des frais

PGSS FEUQ Membership Fee (PGFQ)

(2,53 \$/membre/trimestre)

L'AÉCSUM est membre de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) depuis 2009. Les frais demandés couvrent les montants déboursés par l'AÉCSUM pour faire partie de la FEUQ.

Ces frais sont facturés aux membres ordinaires de l'AÉCSUM tous les trimestres (automne et hiver).

Ces frais n'ont aucune date d'échéance et il n'est pas possible de les refuser. Ils ne peuvent être modifiés que par référendum des membres de l'Association organisé par celle

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

Dietetics/Hum Nutr U/G Society (DHNA)

Ces frais sont facturés à tous les étudiants inscrits aux programmes de B. Sc. (Science de la nutritio et de B. Sc. (Science alimentaire) pour soutenir diverses activités dans le domaine de la nutrition.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum tenu par l'Association des étudiants de 1 cycle en diététique et nutrition humaine, sous l'égide de l'Association des étudiants du Campus Macdonald.

également disponibles. Les étudiants peuvent choisir sur Minerva de ne pas participer à ces frais pour une session donnée au cours de la période de refus prédéterminée.

Approuvés à l'hiver 2011, ces frais seront perçus de l'automne 2011 à l'automne 2015 inclusivement. Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum étudiant tenu par l'Association étudiante de l'Université McGill.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'automne 2015.

Agri & Envir Sci U/G Society (AESU)

Tous les étudiants inscrits au B. Agr., au B. Sc. (Génie agri.) ou au programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole doivent acquitter ces frais pour appuyer diverses activités dans le secteur agricole et environnemental.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum tenu par l'Association du premier cycle des sciences de l'agriculture et de l'environnement, sous l'égide de l'Association des étudiants du Campus Macdonald.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

SSMU Organic Campus (SSOC)*

Organic Campus est un service étudiant qui offre aux membres de la communauté McGill une source de produits locaux et organiques, du pain et des collations, en plus d'options végétaliennes et sans gluten. Ce frais facultatif est facturé à tous les étudiants de premier cycle de l'AÉUM. Ce frais supporte des allocations pour les membres responsables de la tenue du kiosque, à la fois durant l'année académique et l'été. Organic Campus étiquette ses produits à seulement 10% au-dessus du marché afin de supporter les produits locaux et organiques à un prix abordable. Le peu de profits revient au kiosque lui-même pour l'achat d'étiquettes, d'étampes, etc. Plusieurs personnes dans notre communauté partagent notre souci pour l'environnement et les implications équitables de ce que nous mangeons: donc, notre sélection provient directement de la ferme True Food Ecosphere de la famille Wassihun, à moins d'une heure de Montréal. Nous sommes passionnés par ce que nous faisons et visons à offrir de la nourriture abordable, saine et environnementalement responsable à tous les membres de la communauté McGill. Supportez la nourriture organique et locale!

Approuvés à l'automne 2014, ces frais seront perçus de l'automne 2014 à l'hiver 2016 inclusivement. Ces frais, facturés à tous les étudiants de 1

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum étudiant tenu par l'Association étudiante de l'Université McGill.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

Science 21st Century Scholarship Fund (SCSF)

Ces frais sont facturés à tous les étudiants de cycle en sciences. Les étudiants inscrits au programme de B.A.et Sc. doivent également payer ces frais au prorata.

~~MACES Legal Essentials Fee~~ (anciennement ~~Legal Protection Fee~~) (MALT)**

Ces frais ont été créés pour faciliter l'accès à des avocats et des conseils juridiques pour les membres de l'AEEPM. Le Programme de protection juridique est offert par l'AEEPM, en partenariat avec Studentcare. Les membres ont accès à la représentation juridique pour des litiges liés au droit du logement, le droit du travail, le droit académique, les droits de la personne, l'accompagnement aux petites créances et la médiation civile. Les étudiants ont aussi accès à des conseils juridiques dans tous les domaines du droit via la ligne d'assistance juridique.

Ces frais, mis en place à l'automne 2021, seront perçus jusqu'à l'hiver 2023, date à laquelle ils seront à nouveau soumis aux membres pour être renouvelés. Ces frais, desquels les étudiants peuvent se retirer, sont facturés à tous les membres de l'AEEPM. Tout changement aux frais peut seulement être appliqué à la suite d'un référendum étudiant mené par l'AEEPM.

Remarque: € frais a pris fin à la session l'hiver 202

~~MACES Virtual Healthcare Fee~~ (anciennement ~~Dialogue Fee~~) (MDL)**

Ces frais ont été créés pour répondre aux problèmes d'accessibilité à des soins de santé à Montréal et au Canada. Les soins de santé virtuels (fournis en ligne) sont offerts par l'AEEPM, en partenariat avec Studentcare. Cette plateforme en ligne permet aux étudiants de consulter des infirmières et infirmiers ou des médecins en tout temps via l'application mobile ou sur le web de partout au Canada. De plus, étudiants peuvent communiquer avec des infirmières et infirmiers ou des médecins dans un délai d'une heure pendant les heures d'ouverture régulières (8 h à 20 h) et dans les deux heures en dehors de celles-ci (20 h à 8 h).

Ces frais, mis en place à l'automne 2021, seront perçus jusqu'à l'hiver 2023, date à laquelle ils seront à nouveau soumis aux membres pour être renouvelés. Ces frais, desquels les étudiants peuvent se retirer, sont facturés à tous les membres de l'AEEPM. Tout changement aux frais peut seulement être appliqué à la suite d'un référendum étudiant mené par l'AEEPM.

Remarque: € frais a pris fin à la session l'hiver 202

~~SSMU First Year Council~~ (SSYC)

Les frais du Conseil de la Première Année permet principalement de financer le Conseil de la Première

sur Minerva de ne pas participer à ces frais pour une année au cours de la période de refus prédéterminée.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum étudiant tenu par l'Association étudiante de l'Université McGill.

Remarque: € frais a pris fin à la session l'hiver 202

Le 5 juillet, 2023